



Réunion du Comité du CTF
Washington D.C. (réunion virtuelle)
Mardi 25 janvier 2022 – mercredi 26 janvier 2022

**THEORIE DU CHANGEMENT POUR LES FONDS D'INVESTISSEMENT
CLIMATIQUES
RESUME**

1. Après plus de dix ans d'expérience et d'enseignements tirés par les CIF en tant que laboratoire d'apprentissage en matière de financement de l'action climatique, le modèle théorique sur lequel repose la contribution des CIF au changement transformationnel¹ dans le cadre l'action climatique a évolué. En outre, à mesure que les CIF financent de nouveaux programmes, initiatives et activités, il y a des raisons stratégiques et opérationnelles de reformuler la manière dont ces concepts contribuent ensemble à la mission fondamentale des CIF : *accélérer le changement qui conduit à la neutralité carbone et ouvre des trajectoires de développement inclusives et résilientes face aux changements climatiques.*
2. Ce document présente une théorie du changement globale qui s'applique à tous les CIF. Il s'agit d'une remise à plat du modèle logique initialement défini en 2010 pour les CIF. Elle reprend des éléments des modèles logiques du CTF, du SREP, du FIP et du PPCR approuvés pour ces programmes lors de leur création, combinés avec des éléments des théories du changement pour les programmes plus récents des CIF. La théorie du changement couvre également les aspects du modèle de fonctionnement des CIF qui sont communs à tous les programmes, tels que le genre, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage (MEL), le risque, l'assistance technique et le renforcement des capacités, la mobilisation des parties prenantes, la gestion des connaissances, l'appui à l'élaboration de politiques et la gouvernance.
3. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont des défis de taille à relever pour assurer des trajectoires de développement adaptées aux changements climatiques, notamment : mécanismes de coordination insuffisants pour réaliser davantage d'investissements climatiques multisectoriels ; mesures insuffisantes pour inciter les marchés publics/privés à accroître le financement de l'action climatique ; déficit de financement dans les secteurs et les pays prioritaires ; technologies et innovations qui n'ont pas encore fait leurs preuves ; et politiques et réglementations défavorables.

¹ Les CIF définissent le changement transformationnel comme suit : « Transformation fondamentale des systèmes utiles pour l'action climatique, avec d'importantes retombées positives qui modifient et accélèrent l'évolution vers des trajectoires de développement inclusives, résilientes, durables et sans effet sur le climat ».

4. Les CIF occupent un créneau important dans l'architecture internationale de financement de l'action climatique en fournissant et en aidant à mobiliser davantage de ressources dans certains secteurs et pays qui ont un grand potentiel de transformation inexploité. Le mécanisme des CIF a pour objectif d'aider à combler le déficit mondial de financement de l'action climatique tout en aidant les banques multilatérales de développement (BMD), les investisseurs privés, les pays et les autres parties prenantes à accroître leur propre financement de l'action climatique, à investir davantage dans ce domaine et à renforcer leurs actions conformément aux principes de l'Accord de Paris.
5. La théorie du changement des CIF (illustrée dans le diagramme figurant p. 5 du présent document) peut globalement se résumer comme suit :

Les CIF utilisent une approche-programme participative et pilotée par les pays qui s'appuie sur l'expertise technique et l'action climatique commune des BMD pour financer des interventions cohérentes à grande échelle dans les secteurs public et privé afin de combler les lacunes stratégiques dans les pays concernés. Les investissements des CIF font appel à des sources de financement concessionnel importantes, souples et prévisibles, renforcées par des ressources spécialement allouées à l'innovation, à l'élaboration de politiques et à l'assistance technique, tout en prenant en compte dès le départ la transformation des systèmes, l'égalité des genres, l'inclusion sociale, la répartition équitable, le respect du principe de responsabilité et l'apprentissage.

Les investissements des CIF — dans des domaines tels que les énergies renouvelables, les transports non polluants, le stockage de l'énergie et l'intégration des réseaux, les systèmes hors réseau, la sortie progressive du charbon, l'agriculture et les écosystèmes, les villes, les activités industrielles, la foresterie, les technologies propres et la résilience face aux changements climatiques — permettent de produire une large gamme de résultats stratégiques adaptés au climat dans les domaines suivants : énergie ; terres/ressources/actifs ; individus ; marchés ; politiques ; et innovation. L'aptitude des CIF à produire ces résultats est encore renforcée par des cofinancements accrus, des services d'assistance technique, le dialogue sur l'action à mener, la prise en compte systématique de la notion de genre, la mobilisation des parties prenantes et l'apprentissage, en coordination avec les BMD.

Les résultats obtenus, associés à un contexte favorable, à l'effet de démonstration, à la transposition, aux résultats ayant un effet catalyseur et aux perturbations, permettent directement de réduire ou éliminer les émissions de gaz à effet de serre (GES), de renforcer la résilience face aux changements climatiques, d'améliorer le développement social et économique (notamment l'égalité des genres) et d'accroître le financement de l'action climatique. Par ailleurs, leur interaction complexe avec ou au sein des systèmes social, économique et environnemental contribue en partie à de nouveaux changements transformationnels et à une transition équitable dans tous les secteurs et dimensions.

6. La notice d'impact des CIF — accélérer le changement qui conduit à la neutralité carbone et ouvre des trajectoires de développement inclusives et résilientes face aux changements climatiques — couvre à la fois les objectifs climatiques fondamentaux (neutralité carbone et développement adapté au climat) et la transformation complexe des systèmes (changement transformationnel inclusif). Six indicateurs d'impact sous-tendent cet impact propre aux CIF : atténuation ; résilience ; transformation des systèmes ; développement social et économique ; transformation financière; et perturbations.
7. Les principaux domaines dans lesquels les CIF produisent des résultats sont les suivants : énergie ; terres /ressources / actifs ; individus ; marchés ; politiques ; et innovation. Les principaux produits intermédiaires débouchant sur ces résultats sont les suivants : mise en œuvre de nouveaux investissements ; action climatique ; inclusivité démontrée et coordination au niveau des systèmes ; marchés et politiques ; et apprentissage et innovation. Les activités couvertes sont la planification des investissements, le financement de l'action climatique, le renforcement des activités et l'appui technique et administratif CIF-BMD. Au niveau des intrants, la théorie du changement couvre les éléments suivants : approche-programme ; capacité d'intervention à grande échelle ; coopération avec plusieurs BMD ; conception inclusive et porteuse de transformation ; financement de l'action climatique à grande échelle ; et ressources au service de l'innovation et de l'assistance technique.
8. Plusieurs *trajectoires d'impact* sont chromocodées dans le diagramme sur la théorie du changement : éléments de modélisation de la mise en œuvre ; éléments de modélisation des systèmes ; éléments financiers ; éléments stratégiques ; et éléments d'amélioration. Cette approche heuristique permet de mieux comprendre les mécanismes et processus de changement. Les trajectoires peuvent se superposer et se recouper avec plus de fluidité que ne le montre le diagramme.
9. Les hypothèses, les obstacles et les risques qui sous-tendent la théorie du changement indiquent la mesure dans laquelle ce modèle théorique peut donner une image concrète des investissements des CIF, de leur mise en œuvre et de leurs résultats. Plusieurs facteurs sont pris en compte : facteurs politiques, institutionnels et réglementaires ; facteurs financiers et économiques ; facteurs socio-culturels ; facteurs opérationnels et techniques ; et conditions favorables.



THE CLIMATE INVESTMENT FUNDS

c/o The World Bank Group
1818 H Street NW, Washington, D.C. 20433 USA

Telephone: +1 (202) 458-1801
Internet: www.climateinvestmentfunds.org

The Climate Investment Funds

The Climate Investment Funds (CIF) were established in 2008 to mobilize resources and trigger investments for low carbon, climate resilient development in select middle and low income countries. To date, 14 contributor countries have pledged funds to CIF that have been channeled for mitigation and adaptation interventions at an unprecedented scale in 72 recipient countries. The CIF is the largest active climate finance mechanism in the world.

